

*Impôt sur le revenu—Loi*

**M. Stollery:** ... nous avons réalisé ces choses. Je n'ai pas d'objection à retourner à Toronto. J'aime Toronto. C'est une ville magnifique. Je préférerais m'y trouver en ce moment plutôt que d'être ici.

**M. Alexander:** Nous allons y voir.

**M. Stollery:** Je tente de vous expliquer certaines choses que manifestement vous n'êtes pas aptes à comprendre. Nous connaissons tous Hamilton. La plupart d'entre nous, de ce côté-ci de la Chambre, préférerions être dans nos circonscriptions respectives plutôt qu'à la Chambre. Si nous sommes à la Chambre, c'est pour y accomplir du travail.

Je le répète, nous avons de la difficulté à orienter une partie de nos efforts en matière de fabrication vers le secteur de la technologie de pointe.

Les ministres des Finances ont accordé des dégrèvements fiscaux à l'occasion des deux ou trois derniers budgets. J'oublie moi-même en quoi exactement ils ont consisté et il me faut éplucher les statistiques pour voir combien de dégrèvements fiscaux on a ainsi accordés. Lorsque l'ancien député de Rose-dale était ministre des Finances, on a fourni, je crois, un stimulant économique de un milliard aux entreprises et aux consommateurs. On en a accordé encore un autre de un milliard en pouvoir d'achat accru grâce à l'indexation automatique des allocations familiales et des déductions fiscales et grâce à d'autres mesures d'aide sociale au début de 1977. L'indexation automatique a eu le même résultat cette année en janvier en accroissant le pouvoir d'achat de plus de un milliard je crois. Dès le début de la nouvelle année, quand j'ai tenté d'obtenir du ministère du Revenu national de l'information sur les taux de base pour l'année 1978, on m'a répondu qu'on ne les avait pas encore calculés pour le moment. Les fonctionnaires du fisc doivent calculer les effets de l'indexation et il leur faut un certain temps pour le faire.

En 1977, on a remis un autre milliard de dollars aux consommateurs sous forme de réductions d'impôt sur le revenu; la réduction pouvait s'élever jusqu'à \$100 dans le cas des contribuables à faible et moyen revenus. Cela s'est fait en janvier et février, les mois les plus pénibles. Le gouvernement a pris cinq semaines pour faire adopter ce projet de loi au Parlement à cause de l'opposition et de l'obstruction qu'on y a faites. A mon avis, il faudrait fixer des limites au début pour que ces réductions d'impôt de \$100 soient accordées...

**Une voix:** Toujours le même discours.

**M. Stollery:** Voici un député qui préconise des réductions d'impôt. Lorsque nous en proposons, on fait de l'obstruction. Lorsque nous proposons des réductions de taxe de vente, on fait de l'obstruction. Et c'est ce que d'aucuns appellent de l'opposition responsable. Chaque fois que nous essayons de faire quelque chose de positif pour les Canadiens, pour aider l'économie, on fait de l'obstruction systématique. C'est la réponse classique de l'opposition ici.

**Des voix:** Quelle honte!

**Une voix:** Vous induisez les Canadiens en erreur. Vous n'êtes pas tout à fait honnête.

**M. Stollery:** C'est comme ça qu'ils se comportent.

J'aimerais vous entretenir de la question recherche et du développement dans l'optique où l'on en traite dans le bill à l'étude et le budget. Les Canadiens disent parfois que nous ne faisons pas de recherche et de développement. Le premier jet

[M. Alexander.]

de Canadair est sorti de la ligne d'assemblage la semaine dernière. Nous en avons vendu 110 avant même que le premier soit construit. C'est de la technologie de pointe, la technologie aérospatiale. Elle a créé 4,000 emplois. En dépit de cela, il y a des Canadiens qui disent que nous ne faisons pas assez de recherche et de développement. Il s'agit d'une entreprise du gouvernement, comme l'expliquent mes amis.

● (1602)

Nous avons vraiment un important secteur de recherche et de développement dans notre pays en dépit des problèmes extraordinaires que lui posent ses deux langues, ses énormes distances et sa faible population. Nous ne nous occupons pas seulement de technologie de pointe pour la fabrication. Il y a quelques instants, j'ai parlé des économies d'échelle. Avec des économies d'échelle et une base importante, on peut éviter un grand nombre de problèmes que nous connaissons au Canada.

Dans le domaine des pêches, nous sommes un des premiers pays du monde dans le domaine de la technologie et de la recherche scientifique. Comme l'a signalé le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) en faisant son discours sur le budget, nous sommes un des premiers pays du monde dans le domaine de la recherche agricole. Je vois que le député représentant Guelph est ici. L'école d'agriculture de Guelph est bien connue pour sa recherche agricole, ayant développé de fameuses variétés de blé. Je ne suis pas spécialiste en agriculture. Toutefois, quand j'étais enfant, je me souviens d'avoir entendu dire qu'on avait mis au point le blé d'hiver n° 1 au Canada pour prolonger la saison de croissance dans les latitudes septentrionales de notre pays. Je ne voulais pas laisser cela passer sans le mentionner.

Comme je l'ai dit tantôt, le ministre des Finances s'y est pris de plusieurs façons pour convaincre les Canadiens de se départir de leur argent. Il a eu un succès mitigé. Il n'y a jamais eu autant dans les comptes d'épargne. Un problème que posent des réductions d'impôt, c'est qu'au lieu de dépenser l'argent et d'encourager ainsi la demande, certaines gens ont tendance à mettre cet argent à la banque.

Le Canadien moyen comprend qu'on a essayé diverses solutions. Les réductions d'impôt ont augmenté le revenu net des Canadiens. A ce sujet, de 1968 à 1976, le revenu personnel au Canada, c'est-à-dire les salaires, traitements, avantages sociaux, pensions, revenus d'investissements et ainsi de suite, ont augmenté de 72.6 p. 100, compte tenu de l'inflation. Il y a eu une augmentation de 72.6 p. 100 du revenu personnel moyen de la famille.

**M. Peters:** Pour ceux qui travaillent.

**M. Stollery:** C'est un chiffre global qui tient compte de tous les facteurs, y compris le chômage. Le revenu familial moyen est passé au Canada de \$7,688 en 1969 à \$19,110 en 1976, soit une augmentation réelle de 35.2 p. 100, en tenant compte de l'inflation. Ce pourcentage tient compte des revenus de tous les membres de la famille.

Le revenu discrétionnaire par tête a augmenté au taux moyen de 13 p. 100 par année entre 1970 et 1976. C'est un dossier plutôt enviable en une période frappée de graves difficultés économiques au niveau mondial, comme, au début des années 70, le problème des nouveaux travailleurs industriels, celui de l'énergie et la pénurie de produits alimentaires.

Je me souviens de ce que disait le premier ministre de la Jamaïque, M. Manley, s'adressant à Toronto, à un groupe de